

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**29 SEPTEMBRE 2016**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Lisière Pereire – aide  
régionale pour  
l'aménagement « 100  
quartiers urbains  
innovants et écologiques »**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 30 septembre 2016  
par voie d'affichages  
notifié et  
transmis en sous-préfecture  
le 30 septembre 2016  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 septembre 2016

Pour le Maire,  
Par délégation,  
La Directrice Générale Adjointe  
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 29 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame CERIGHELLI, Madame DUMONT, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Madame TEA à Madame de CIDRAC  
Madame CLECH à Monsieur LAMY  
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET  
Monsieur LAZARD à Madame GOMMIER  
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

**Secrétaire de séance :**

Monsieur JOLY

**N° DE DOSSIER** : 16 G 16

**OBJET** : LISIERE PEREIRE – AIDE REGIONALE POUR L'AMENAGEMENT  
« 100 QUARTIERS URBAINS INNOVANTS ET ECOLOGIQUES »

**RAPPORTEUR** : Madame BOUTIN

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Régional d'Île-de-France a adopté un dispositif d'aide en faveur de 100 quartiers innovants et écologiques afin de soutenir les actions volontaristes en matière d'aménagement durable sur l'ensemble du territoire francilien.

Un soutien particulier est apporté aux projets de régénération de la ville sur elle-même, la mutation de quartiers existants à travers l'amélioration des franges urbaines, des performances énergétiques et le renforcement des équipements de proximité. La qualité de la desserte en transport en commun constitue également l'une des caractéristiques de ces 100 quartiers innovants et écologiques.

La Lisière Pereire étant une ancienne friche ferroviaire et logistique reconvertie en éco-quartier mixte et intergénérationnel au pied de station Grande Ceinture du Tram Express Ouest répond à ces critères.

L'aide régionale spécifique à ce dispositif prévoit un taux de subventionnement à hauteur de 30 % maximum du montant total hors taxes du projet présenté dans la limite de 4 millions d'euros de subvention.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur Le Maire à déposer le dossier de subvention relatif au projet Lisière Pereire dans le cadre de l'aide régionale pour l'aménagement de 100 quartiers urbains innovants et écologiques.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD (procuration à Madame GOMMIER), Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Madame CERIGHELLI s'abstenant,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le dossier de subvention relatif au projet Lisière Pereire dans le cadre de l'aide régionale pour l'aménagement de 100 quartiers urbains innovants et écologiques.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye